**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

## DOSSIER PEDAGOGIQUE

## UNITE D'ENSEIGNEMENT

## BACHELIER ASSISTANT SOCIAL :

## METHODOLOGIE intégrée et pratiques innovantes en travail SOCIAL

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

**Domaine : Sciences Politiques et sociales**

|  |
| --- |
| **CODE : 99 20 15 U35 D1** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 10 octobre 2016,**

**sur avis conforme sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| BACHELIER ASSISTANT SOCIAL :METHODOLOGIE intégrée et pratiques innovantes en travail SOCIAL **enseignement superieur** **de type court** |

1. **FINALITES DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**
   1. **Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

* concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l’étudiant de développer une approche intégrée

* en articulant les différentes méthodologies ;
* en s’appuyant sur le travail d’équipe et la supervision ;
* en élaborant des pistes d’actions innovantes ;
* en adoptant une attitude réflexive.

1. **CAPACITES PREALABLES REQUISES**
   1. **Capacités**

* Identifier et décrire les principes de base de la méthodologie de l’intervention sociale et de la déontologie professionnelle ;
* identifier les enjeux, les aspects idéologiques et les valeurs en présence ;
* décrire l'approche méthodologique présentée au regard de la demande, du mandat et du contexte institutionnel ;
* rédiger un écrit professionnel adapté à la situation proposée et en justifier la forme et le contenu en fonction du contexte, des objectifs poursuivis et de la destination.

**2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l'UE "Bachelier Assistant social : Méthodologie du service social " - code n° 99 20 05 U35 D1.

1. **ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable :**

*à partir d'une situation issue du champ professionnel de l'assistant social,*

*en respectant la déontologie professionnelle,*

*en respectant les usages de la langue française et du vocabulaire professionnel,*

* de caractériser et d’analyser une intervention intégrée ;
* d’évaluer son apport pour les personnes, groupes ou communautés concernés ;
* d’énoncer les apports du travail en équipe ou de la supervision ;
* de proposer une piste de pratique innovante en lien avec la situation ;
* d’interroger sa pratique professionnelle et son positionnement dans la perspective d’une intervention intégrée ou d’une pratique innovante.

**Pour la détermination du degré de maîtrise,** il sera tenu compte des critères suivants :

* le niveau de qualité de l’analyse,
* le niveau de qualité des propositions formulées,
* le degré de finesse de la démarche réflexive.

1. **PROGRAMME**

*A partir de situations exemplatives du champ professionnel de l'assistant social,*

*en respectant la déontologie professionnelle,*

*en respectant les usages de la langue française et du vocabulaire professionnel:*

l’étudiant sera capable :

* 1. **Méthodologie intégrée**
* d’évaluer la pertinence et l’opportunité de chacune des approches méthodologiques dans une optique d’émancipation sociale et culturelle du public rencontré ;
* de proposer des pistes d’intervention intégrant différentes approches ;
* de valoriser le potentiel créatif, relationnel des personnes, groupes ou communautés et d’ainsi soutenir le pouvoir d’agir ;
* d’illustrer la richesse occasionnée par l’expérience créative partagée (entre usagers, entre intervenants sociaux et usagers ...) ;
* d’évaluer l’impact de l’approche intégrée sur le changement social ;
* d’adopter une attitude réflexive par rapport à son propre fonctionnement à l’occasion d’une démarche intégrée ;

**4.2 Travail en équipe multidisciplinaire et supervision**

* + le travail d’équipe :
    - d’expliciter les notions relatives à l’équipe et de repérer les mécanismes inhérents au travail en équipe ;
    - d’analyser et d’évaluer une intervention d’équipe ;
    - d’interroger la place des écrits professionnels ;
    - de poser un regard critique, citoyen et responsable et de proposer des pistes d’actions innovantes ;
  + la supervision :
    - d’expliciter les notions relatives aux différentes formes de supervision et repérer les mécanismes inhérents à chaque forme de supervision ;
    - d’analyser une supervision en cours ou terminée ;
    - d’interroger la place des écrits professionnels ;
    - d’évaluer les atouts/les freins de la supervision ;
    - d’appliquer des techniques permettant de construire un espace favorable au processus de supervision collective ou individuelle.

**4.3. Atelier de pratiques innovantes**

* + d’identifier le caractère innovant d’une pratique sociale au regard du contexte politique, social et économique, de l’éthique professionnelle, du cadre institutionnel et organisationnel … ;
  + de caractériser et d’évaluer les techniques mises en œuvre dans des situations sociales et culturelles innovantes ;
  + d’examiner la transférabilité et la pérennité d’une pratique sociale et culturelle innovante ;
  + d’interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement professionnel au regard de pratiques innovantes.

1. **CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L’expert devra justifier de compétences particulières issues d’une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

1. **HORAIRE MINIMUM DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **3.1. Dénomination des cours** | **Classement des cours** | Code U | **Nombre de périodes** |
| Méthodologie intégrée | CT | F | 20 |
| Travail en équipe multidisciplinaire et supervision | CT | F | 20 |
| Atelier de pratiques innovantes | CT | F | 24 |
|  |  |  |  |
| **3.2. Part d’autonomie** |  | P | 16 |
| **Total des périodes** |  |  | **80** |